
Date: 14.05.2013

L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

Près d'un demi-milliard à couper sur trois ans

FRIBOURG. *Les coûts en personnel du canton vont notamment être réduits d'environ 190 millions.*

Le canton de Fribourg doit retrousser ses manches s'il veut maintenir ses finances à flot ces prochaines années. Le gouvernement a mis au point un catalogue de mesures pour économiser 436 millions de francs par rapport au plan financier 2014-2016. Le Conseil d'Etat était au complet hier à Fribourg pour présenter ses décisions à la presse. Il se montre «uni et solidaire» pour les défendre: «Nous les assumons, même si elles sont difficiles», a affirmé sa présidente Anne-Claude Demierre.

Une consultation a lieu du 15 mai au 14 juin et le dossier sera transmis au Grand Conseil pour être traité en octobre, car 19 des mesures nécessitent une modification législative. En termes financiers, 56% du paquet relève de la compétence du parlement.

Le plan permet d'économiser 114,4 millions en 2014, 143,8 millions en 2015 et 177,6 millions en 2016. Et le canton n'est pas à l'abri d'un 2e programme, a prévenu

Georges Godel, directeur des Finances.

En effet, l'équilibre n'est pas encore atteint puisque le plan financier de législature prévoit un déficit cumulé de 630 millions d'ici à 2016, dont 161,1 millions en 2014. Les trous restants devront être compensés dans le cadre de la procédure budgétaire.

La baisse des charges doit contribuer pour 80% à l'objectif contre 20% minimum pour les hausses de revenus. Des groupes de travail ont tout passé au crible en 4 axes: revenus, personnel/masse salariale, subventions, réformes et autres mesures organisationnelles. Les mesures visent une certaine symétrie des sacrifices.

Les charges en personnel représentant plus du tiers du ménage cantonal, ce domaine fournit le plus gros effort: une économie de 186,8 millions en trois ans dont 36,1 millions en 2014.

Il est prévu de limiter la création de postes à sept par an dans l'administration et de réduire la croissance des emplois dans les secteurs subventionnés. Le Conseil d'Etat compte aussi restreindre l'indexation des salaires, et agir sur les paliers de rémunération.

Le domaine du subventionne-

ment représente aussi un tiers des finances. Le programme vise à une économie de 98,6 millions dont 31 millions en 2014. L'effet marqué dans la santé et le social s'explique par l'importance des

subventions à ce secteur. Du côté des revenus, l'économie totale atteint 131,7 millions dont 41,5 millions en 2014. Les mesures avec l'impact le plus fort sont l'adaptation de 10% de l'impôt sur les véhicules, l'actualisation des valeurs locatives et une baisse de la part communale à l'impôt sur les véhicules. Enfin, les économies dans les projets et réformes visent à grappiller 18,6 millions d'ici à 2016. Sont notamment au menu l'E-gouvernance ou l'«optimisation» des offres de formation.

Fribourg a connu une décennie favorable qui a permis d'étendre les prestations et de répondre aux besoins de sa démographie galopante. Mais les soubresauts monétaires et le ralentissement conjoncturel ont causé un coup d'arrêt à la progression des recettes. Les reculs des rentrées au titre de la péréquation financière fédérale et de la part au bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) n'ont pas aidé. – (ats)

Le réalisme financier

En choisissant de mettre en consultation un ambitieux programme d'économie comprenant 80% de réduction des coûts contre 20% de recettes liées à des réformes, le Conseil d'Etat fribourgeois montre son attachement à des finances publiques saines. On est loin du discours sur le rôle anti-cyclique des finances publiques. Le chef des Finances Georges Godel a d'ailleurs averti: un second plan n'est pas exclu. Et pas question de combler les déficits par l'utilisation du patrimoine cantonal. Longtemps modèle du développement économique romand, le canton de Fribourg marque aujourd'hui le pas, notamment en comparaison avec le canton de Vaud dont le dynamisme et la croissance ne cessent d'étonner. Si la situation est loin d'être catastrophique, la prudence des autorités face à une conjoncture aléatoire doit être saluée. Tout comme le consensus affiché par le gouvernement venu, in corpore, plaider pour ces mesures hier devant la presse. (Gilles Martin)